

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 23 00002 M01

Déposé le : 26 décembre 2023

Demandeur : Monsieur RIDOUX Cédric

Pour : Modificatif d'un permis en cours de validité

Adresse terrain : 340 avenue du 14 juillet 1789
à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 554

ARRÊTÉ - 2024 - 16

accordant la modification d'un permis de construire délivré en cours de validité
au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

- Vu le code de l'urbanisme,
- Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,
- Vu l'arrêté en date du 22 février 2023, accordant le permis de construire PC 004 110 23 00002 au nom de Monsieur RIDOUX Cédric pour la fermeture d'un abri de jardin existant pour 28 m² de surface de plancher créée, portant la surface de plancher totale des constructions à 126 m², sur un terrain de 500 m² situé 340 avenue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 554,
- Vu la demande de modification d'un permis délivré en cours de validité présentée le 26 décembre 2023 par Monsieur RIDOUX Cédric demeurant 340 avenue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON et enregistrée par la Mairie sous le numéro PC 004 110 23 00002 M01,
- Vu l'avis de dépôt du dossier, affiché en mairie le 26 décembre 2023,
- Vu l'objet de la demande consistant à la modification suivante : surélévation de la toiture de l'abri de jardin de 0,40m ; sur un terrain de 500 m² situé 340 avenue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 554,
- Vu le Règlement National d'Urbanisme,
- Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 27 janvier 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Le permis de construire modificatif est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 29 janvier 2024

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.